



2904319
4/08/09

DUPLICATA

831186

**CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION**

Je soussigné(e) CORINNE PEAN

agissant en qualité de LE DIRECTEUR

de LCL Le Crédit Lyonnais au capital de 1.847.857.783 euros dont le Siège Social est à LYON, certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 2 000,00 euros en ESPECES de MLE CASIOT pour être portée au compte spécial intitulé :

« Société SA ÅARON en formation (Article 22 du décret du 23 mars 1967) souscription du capital »

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire conformément à l'article L 225-5 du code de commerce (SA , SAS, SCA) et à l'article L 223-7 du code de commerce (SARL, EURL).

Le retrait ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A, BOISSY ST LEGER, le 01 juillet 2009

(*) rayer les mentions inutiles .

